



Date de transmission de l'acte: 28/05/2024
Date de réception de l'AR: 28/05/2024
012-211200571-DE_2024_051-DE
A G E D I

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE : CASSAGNES-BEGONHES**
Séance du 23 mai 2024

A 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de COSTES Michel,

Présents : COSTES Michel, FRAYSSE Julien, BLANC Hélène, GAULTIER de KERMOAL François, DRULHE Aurélie, CANIVENQ Jean-Marc, SOULIE Jimmy, BOUSQUET Vincent, CRANSAC Jérémy, FRAYSSIGNES Patrick, BOUSQUET Christophe

Absents : LAGARDE Clarisse, GAYRARD Eléonore

Excusés :

Représentés : ISNARD Claude représenté par COSTES Michel

Secrétaire : BOUSQUET Christophe

Date de la convocation : 13 mai 2024 Effectif du conseil : 14

Déposé en Préfecture :

Publié le :

OBJET : PROJET 2 CHEMINS-2 ECOLES

Dans le cadre du partenariat avec la Fédération Française de Randonnée, les deux écoles de la commune, l'école publique « Les Chênes » et l'école privée « Sainte-Marie », participent au projet « 2 chemins, 2 écoles ».

Monsieur le Maire demande l'assemblée valider et soutenir ce projet sur tous les aspects.

La signalétique qui sera posé sur l'espace public, la participation financière et matérielle pour l'édition des topo guides.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 voix pour dont 1 par procuration,

DECIDE

- VALIDE le projet « 2 chemins, 2 écoles »
- AUTORISE la pose de la signalétique sur l'espace public,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier
- PREVOIR les crédits correspondants au budget.

Fait et délibéré à Cassagnes-Bégonhès
Les jour, mois et an susdits
Monsieur COSTES Michel (Maire)

BOUSQUET Christophe
(Secrétaire de séance)

